

TERMES DE REFERENCE

Sélection d'un prestataire en vue de l'organisation d'un concours de slam à l'échelle nationale (13 régions) sur la thématique « migration »

i. La prestation	
Mission du prestataire	Prestataire de service pour l'organisation d'un concours de slam à l'échelle nationale (13 régions) sur la thématique « migration »
Projet mis en œuvre par l'OIM	« Special Measure Project » (SMP) pour la Protection et la Réintégration des Migrants
Lieu de mission	Burkina Faso
Durée de la mission	Approx. 3 mois
Date prévisionnelle de début de la mission	20 juin 2022
Fin prévisionnelle de la mission	30 septembre 2022
Supervision directe	Unité Média et Communication de l'OIM
Sous la supervision	Project Manager
II. information sur les délais	
Date de publication	07 juin 2022
Date de clôture de l'offre	11 juin 2022

1 – EXECUTION DE LA MISSION

I. Contexte et justification

Créée en 1951, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) est l'organisation intergouvernementale cheffe de file dans le domaine de la migration. Devenue l'agence des Nations Unies en charge des migrations en septembre 2016, l'OIM est attachée au principe selon lequel des migrations qui s'effectuent en bon ordre et dans le respect de la dignité humaine sont bénéfiques aux migrants et à la société. Elle œuvre de concert avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à relever les défis opérationnels croissants de la migration, améliorer la compréhension des questions migratoires, encourager le développement économique et social par la migration et préserver le bien-être et les droits humains des migrants. Installée au Burkina Faso en 2003, l'OIM travaille de concert avec le Gouvernement burkinabè afin d'assurer une meilleure réponse aux défis liés à la gestion des flux migratoires et à la vulnérabilité de certains migrants tels que les burkinabè migrants bloqués à l'extérieur, les migrants de retour volontaire ayant besoin d'assistance pour leur réintégration dans le pays, les personnes déplacées internes (PDI) et, sous certains aspects, les réfugiés. A la crise sécuritaire que connaît le Burkina Faso depuis 2015 se sont ajoutés une crise sanitaire internationale débutée officiellement en mars 2020 et une crise humanitaire interne ayant conduit à ce jour plus de 1,8 million de personnes à fuir leur localité d'origine en raison principalement de l'insécurité et se traduisant par un besoin d'aide humanitaire pour près de 3,5 millions de personnes.

En étroite collaboration avec les autorités burkinabè, les partenaires locaux et internationaux et la société civile, l'action de l'OIM se matérialise à travers différents programmes concernant principalement i. la protection et l'assistance aux migrants vulnérables dont l'assistance au retour volontaire et la réintégration socioéconomique des migrants de retour, ii. la stabilisation communautaire par des actions de renforcement de la cohésion sociale entre PDI et communautés hôtes, de restauration de la confiance des communautés locales dans les capacités du gouvernement à réduire, gérer ou prévenir les conflits ainsi que de promotion de la transhumance pacifique, iii. l'assistance humanitaire au profit des PDI par des actions de renforcement de la coexistence pacifique entre les populations vulnérables affectées par la crise sécuritaire en délivrant des services de protection et en les appuyant à renforcer leurs moyens de subsistance, iv. le renforcement de capacités techniques et opérationnelles en matière de sécurisation des frontières et gestion des migrations, v. les campagnes d'information et de sensibilisation notamment sur les dangers et alternatives à la migration irrégulière.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet *Special Measure Project (SMP)* de l'Union Européenne pour la Protection et la Réintégration des Migrants, la Mission de l'OIM au Burkina Faso lance une série de campagnes de sensibilisation sur les dangers et alternatives à la migration irrégulière et l'accès aux services de protection et d'assistance de l'OIM. Cette campagne prévoit diverses activités, à savoir : i. la projection de films suivie de débats ainsi qu'un concours d'éloquence et de slam dont la première partie des deux parties s'est déroulée le 9 décembre dernier, ii. une tournée théâtrale-conte accompagnée de débats avec pour thème « Jeunesse, Migration et Cohésion sociale » précédée d'une compétition *maracana* de football inter communes et d'autres activités récréatives, iii. la création et diffusion de contes radiophoniques

à travers des radio à base communautaire, iv. l'organisation d'une compétition nationale de slam à travers la mobilisation des jeunes des 13 régions du pays, v. l'organisation et la diffusion d'émissions radiophoniques ainsi que, vi. la réalisation d'un film documentaire et de spots-fiction mettant en exergue l'impact des actions de l'OIM sur les populations cibles dudit projet. Ces activités étant destinées à sensibiliser les populations sur les dangers des migrations irrégulières et les informer sur ses alternatives, voire sur les actions que mène l'OIM.

Le présent appel à proposition s'inscrit dans cette série de campagnes de sensibilisation et porte sur l'organisation d'une compétition nationale de slam sur la thématique « migration » à destination et avec la participation des jeunes des 13 régions du pays.

L'ensemble des prestations ci-dessous visées devra être réalisé avant le 30 septembre 2022.

II. Objectif de l'organisation d'une compétition nationale de Slam sur la thématique des migrations

L'objectif visé par la compétition nationale de slam d'informer et de sensibiliser les populations burkinabè, en particulier les jeunes, sur les risques et les alternatives à la migration irrégulière. Il s'agit également de leur donner la possibilité de s'exprimer sur la thématique de la migration aux fins de devenir les jeunes ambassadeurs et véhiculer des messages poétiques constructifs pour d'une part prévenir et informer les potentiels migrants des dangers à la migration irrégulière et d'autre part les sensibiliser leurs pairs sur les opportunités locales.

De façon spécifique, il s'agit :

- d'encourager les jeunes à développer leur culture générale sur les migrations ainsi que leur talent d'éloquence et leurs capacités rédactionnelles en composant des textes poétiques sur la thématique de la migration, en particulier sur les risques et les alternatives à la migration irrégulière tout en mettant en exergue les potentialités d'employabilité dans les localités du Burkina Faso,
- d'offrir aux jeunes l'opportunité d'être des vecteurs de transmission de messages sur la migration irrégulière ainsi que les opportunités locales ;
- de sensibiliser les migrants potentiels, particulièrement les jeunes, et leurs communautés sur les dangers de la migration irrégulière et leurs alternatives afin qu'ils prennent des décisions informées ;
- de stimuler l'intérêt des jeunes burkinabè pour le travail local, l'entrepreneuriat et le développement d'activités génératrices de revenu comme alternatifs à la migration irrégulière ;
- d'informer les migrants vulnérables en transit sur les risques de la migration irrégulière, sur les services d'assistance et de protection des migrants vulnérables, y compris l'assistance au retour volontaire et les mesures de réintégration mises en place par l'OIM ;
- de faire changer la perception des communautés le cas échéant sur les migrants de retour et faciliter leur réintégration ;

III. Les résultats attendus de cette compétition nationale de slam sur la thématique des migrations

A l'issue de cette compétition nationale de slam, les principaux résultats attendus sont les suivants :

- les populations et notamment les jeunes des 13 régions du pays sont sensibilisées sur les dangers et alternatives à la migration irrégulière ;
- 70% des jeunes ayant suivi la compétition sont mieux informés sur les opportunités et activités génératrices de revenus disponibles au pays comme alternatives à la migration irrégulière ;
- les participants sont informés des actions que mène l'OIM en faveur des migrants, y compris les communautés dont font partie les personnes déplacées internes et la visibilité de l'OIM et de son partenaire financier, à savoir l'Union Européenne, est renforcée.

IV. Les groupes cibles de la compétition nationale de Slam sur la thématique des migrations

Les groupes cibles visés par cette campagne de sensibilisation sont :

- Les jeunes ;
- Les potentiels migrants, en particulier les jeunes ;
- Les familles et les communautés en tant que potentiel moteur décisionnel des départs de leurs proches ;
- Les migrants vulnérables (en transit ou retournés volontairement au pays avec l'appui de l'OIM et l'UE) ;
- Les chefs de village, les délégués, les conseillers municipaux, les responsables coutumiers et religieux et les leaders d'opinion ;
- Le grand public.

V. Les activités prévues

Les principales activités envisagées pour le bon déroulement de la compétition nationale de slam sont les suivantes :

- Organisation d'une compétition de slam en mobilisant les jeunes à travers l'ensemble des 13 régions du pays ;
- Conception du matériel de visibilité et l'événement ;
- Conception d'outils de communication avec des messages publics promotionnels clairs autour et pendant, sur la tenue de l'activité. Cela comprend de garantir le cas échéant d'un délai raisonnable afin de permettre aux jeunes de manifester leur intérêt à participer à la compétition nationale et d'en connaître les différentes étapes ;
- Organisation de la demi-finale et/ou de la finale en directe à la télévision, avec prise en charge de la logistique et de la sécurisation des lieux ;
- Faire appel uniquement à des partenaires relevant de la société civile, en particulier ceux leur portant assistance à travers l'éducation et la défense de leurs droits des jeunes et ce aux fins de s'assurer une appropriation apolitique de la compétition par les jeunes et de galvaniser le plus grand nombre possible de jeunes pour que l'évènement devienne et reste un concept fait « **par les jeunes, pour les jeunes** ».

VI. Déroulement envisagé de la mission

Etapas de la mission :

➤ **Communication préalable et durant l'événement :**

Le prestataire de service devra s'assurer que les jeunes situés sur l'ensemble des régions du Burkina Faso sont informés de la tenue de l'évènement et sont invités à y participer. Les modalités de participation doivent être formulées clairement dans les outils de communication et dans la langue de la localité dans laquelle l'information est véhiculée. Une invitation spécifique devra être faite aux bénéficiaires des services de protection et d'assistance de l'OIM, mis en œuvre grâce à l'appui de l'Union Européenne.

La communication devra passer également par la confection de banderoles, d'affiches ainsi que de T-shirts ou Polos pour les participants et le public (100), voire casquettes pour l'annonce de l'évènement et pour assurer la visibilité de l'OIM et de son partenaire financier. Un intitulé évocateur de la thématique choisie pour la compétition nationale pourra être proposé par le prestataire de service.

➤ **Etapas de la compétition nationale :**

Les différentes étapes de la compétition doivent être clairement formulées et s'achever à tout le moins par une demi-finale et une finale qui pourra se tenir à Ouagadougou.

La demi-finale et la finale de la compétition devront être diffusées en direct à la télévision. A défaut de pouvoir diffusion en direct les deux dernières étapes, la finale devra être diffusée en direct à la télévision.

Les frais afférents aux mécanismes à mettre en place en vue d'assurer le bon déroulement de la compétition nationale, y compris la logistique et la sécurisation des lieux où les événements se dérouleront, seront le cas échéant à la charge du prestataire de service qui est invité à les intégrer dans son dossier financier de réponse au présent appel d'offres.

➤ **Session d'orientation des demi-finalistes et finalistes de la compétition nationale :**

Les jeunes candidats de la demi-finale et de finale fourniront une prestation sur la thématique de la « migration » en mettant en exergue les dangers de la migration irrégulière et les alternatives à ce mode migration. Pour ce faire, une séance d'information et de sensibilisation sera organisée par l'OIM au profit des demi-finalistes et finalistes afin de les sensibiliser les jeunes sur les actions de l'OIM ainsi que sur les dangers et alternatives à la migration irrégulière.

L'objectif de la session de travail étant de susciter l'intérêt des jeunes sur la thématique abordée et les inspirer sur la base de faits et données réelles portant sur les incidents survenus sur les routes migratoires, les mesures de protection et d'assistance des migrants vulnérables, notamment au Burkina Faso.

➤ **Prix OIM**

Un prix OIM pourra être accordé au vainqueur de la compétition et pourra consister à la remise d'un outil multimédia (tablette, ordinateur). L'organisation de ce prix OIM se fera sur les conseils du prestataire de service et pourra consister en la mise en place d'un comité ad hoc mixte, composés d'experts de l'OIM, des membres identifiés de la société civile actifs (associations,

institutions culturelles ou civiques agissant notamment dans la défense des droits des jeunes, ainsi que de membres désignés par le prestataire de service en fonction de leur qualité artistique et poétique dans le domaine.

Les critères de sélection des candidats « Prix OIM » sont les suivants :

- la qualité, la créativité déployée dans l'écriture du texte en lien avec la vision de l'OIM sur les migrations ;
- la qualité du texte : le niveau du français ;
- l'éloquence du candidat pendant sa prestation ;
- le respect des thématiques imposées.

VII. Date et lieux de la mission

La mission se déroulera du 1^{er} juin au 30 septembre 2022 dans les 13 régions du Burkina Faso.

VIII. Evaluation de la campagne

L'évaluation de l'impact de cette sensibilisation se fera par l'analyse du nombre de personnes atteintes, non seulement lors de la diffusion au grand public, à la télévision, de la demi-finale et/ou la finale de la compétition nationale.

Par ailleurs, l'évaluation de l'impact pourra se faire à travers l'administration des questionnaires d'évaluation lors des rencontres avec le public, y compris avant et après la tenue des demi-finales et finales.

Ces questionnaires seront administrés par la prestataire de service. Ils seront mis à la disposition du prestataire, distribués par les soins de ce dernier et remis à l'OIM à l'issue de la compétition.

Ces questionnaires permettront d'analyser les comportements et perceptions des participants et des personnes qui ont suivi la compétition, sur notamment :

- le degré de compréhension de la mission de l'OIM en matière de protection et d'assistance des migrants, de la vulnérabilité des migrants de retour et, de manière plus générale, des dangers de la migrations irrégulières.
- un changement de perception ou de comportement ou d'actions envisagées à l'égard d'un éventuel départ programmé ou imaginé du Burkina Faso ou encore à l'égard de la situation des migrants vulnérables lors de leurs périodes migratoires et à leur retour au pays, au sein des communautés.

Dans ce cadre, des sondages pourront être organisés auprès des destinataires, avant et à l'issue des étapes de la compétition identifiée ci-dessus, et éventuellement sur la base de la sélection d'un panel unique de jeunes d'au moins 30-50 personnes.

2 - LES LIVRABLES REALISATION DE MATRIELS VIDEOS ET DIFFUSION

- Deux clés USB contenant respectivement les éléments sonores et audiovisuels du film documentaire et des spots fiction
- Un rapport financier de mise en œuvre, avec les factures justificatives nécessaires ;
- Un rapport narratif (écrit) final de l'activité incluant des données sur l'impacts chiffré sur les cibles ;
- Un vidéo de capitalisation de 3 mins mettant en avant les moments forts de la préparation de la compétition (coulis des différentes étapes de la compétition), des prestations sur scène et de la finale (avec éventuellement remis de prix).
- Une série de 30 à 40 photos de haute qualité sur les moments forts évoqués ci-dessus.

3 - QUALIFICATIONS, COMPETENCES ET EXPERIENCES DU PRESTATAIRE

Le prestataire devra impérativement :

- Etre une agence spécialisée dans la mise en place d'évènements culturels impliquant des jeunes, au niveau national, et plus spécifiquement dans les domaines artistiques suivants : le slam ou la poésie ;
- Avoir plus de 10 ans d'expérience dans la formation des jeunes sur l'écriture, la performance et le développement personnel ;
- Avoir une expérience solide dans la création de supports de communication, dont la production audiovisuelle (réalisation et montage de vidéos), l'évènementiel ; ainsi que dans la conception et impression de matériels de visibilité d'évènements culturelles de grande envergure ;
- Avoir une expérience et une capacité matérielle de mobilisation d'un grand nombre de personnes, y compris les jeunes, en collaboration avec des organisations de la société civile dans les activités culturelles ;
- Avoir une expérience dans la réalisation de campagnes d'information et de sensibilisation des jeunes notamment en vue d'un changement de comportement ;
- Avoir organisé au préalable une compétition de slam à l'échelle régionale ou nationale, au Burkina Faso.
- Avoir développé des activités de sensibilisation et la formation artistique des jeunes sur la migration ou sur des thématiques similaires,

- Avoir organisé une compétition nationale similaire en collaboration avec une agence du système des Nations unies ou une ONG en Afrique de l'Ouest,
- Avoir organisé une manifestation à l'échelle nationale dans un contexte sécuritaire similaire à celui que connaît le Burkina Faso.

4 – DOSSIER DE CANDIDATURE

Les structures intéressées sont invitées à soumettre une **proposition technique (Enveloppe A)** et une **proposition financière (Enveloppe B)** toutes les deux rédigées en français. Ces propositions doivent refléter la bonne compréhension des présents termes de référence.

Les dossiers de candidature pourront être déposés par deux moyens :

- Par voie électronique :
- Par dépôt physique au Bureau de l'OIM Burkina Faso

La date et heure limite du dépôt des candidatures :

Toutes les candidatures devront être parvenues soit physiquement (dépôt sur place à l'adresse indiquée ci-dessous) ou par courriel (ci-dessous) **au plus tard le samedi 11 juin 2022 à 17h30.**

Important :

- Les dossiers envoyés après la date limite ne seront pas acceptés ;
- Seuls les dossiers complets comportant les documents authentiques seront pris en considération ;
- Seule la structure sélectionnée sera contactée.

4.1 En cas d'envoi du dossier par email :

Le dossier de candidature devra contenir deux documents attachés à l'email : l'un portant sur l'offre technique et l'autre portant sur l'offre financière. Pour le contenu des offres techniques et financières, merci de vous référer à la partie **4.2.b.** ci-dessous [4.2. En cas de dépôt physique ; c. Contenu du dossier de candidature].

Le dossier de candidature devra alors être adressé par courriel à : carbonduelle@iom.int et mettre en copie bfproc@iom.int. L'objet de l'email doit contenir la mention suivante : **Organisation d'un concours de slam à l'échelle nationale (13 régions) sur la thématique « migration »**

4.2. En cas de dépôt physique du dossier :

- Adresse pour le dépôt de candidature :
 - Bureau de l'OIM au Burkina Faso, Arrondissement 12, Secteur 52, Zone A, 01 BP 6067, Ouaga2000, Ouagadougou,
 - Sur Google map : <https://goo.gl/maps/nAkmdqoqMkJ225pe6> ou 12°18'54.7"N 1°29'28.1"W
- Contenu du dossier de candidature :

Le dossier de candidature devra être déposé **dans une grande enveloppe fermée/scellées (enveloppe C.)**, contenant deux autres enveloppes distinctes et également scellées (**enveloppes A et B.**). Ces deux enveloppes contenues dans l'enveloppe C doivent **pour l'une**, contenir **l'offre technique (enveloppe A.)** et pour l'autre, **l'offre financière (enveloppe B.)** du candidat.

L'enveloppe C doit contenir la mention : Organisation d'un concours de slam à l'échelle nationale (13 régions) sur la thématique « migration ».

Aucune autre indication permettant l'identification de la structure ne devra être portée sur l'enveloppe C sous peine de nullité de l'offre. L'enveloppe C devra uniquement porter la mention « Production et diffusion d'émissions radiophoniques visant à sensibiliser les populations sur les services de protection et d'assistance des migrants vulnérables et sur les dangers et alternatives socio-économiques à la migration irrégulière ».

- **L'enveloppe A fermée** doit porter la mention la mention « **Offre technique** » et le nom du prestataire de service qui postule, ainsi que :
 - ✓ le récépissé de reconnaissance officielle ou tout autre document attestant l'existence de la structure ;

- ✓ un état des expériences similaires pertinentes (avec des extraits sonores dans la mesure du possible) ;
 - ✓ la méthodologie envisagée pour la bonne conduite de la mission ;
 - ✓ une description des contenus envisagés pour les émissions et microprogrammes ;
 - ✓ des observations sur les termes de références ;
 - ✓ un état du matériel technique disponible ;
 - ✓ le cas échéant, les noms et adresses emails des principaux intervenants/ journalistes susceptibles d'intervenir sur ce projet, et
 - ✓ Les références et contacts des référents à toute fin utile.
- **L'enveloppe B fermée** doit porter la mention « **Offre financière** » et le nom du prestataire de service qui postule, ainsi qu'un **budget détaillé du coût approximatif de la mission**. Ce budget détaillé doit comprendre toutes les charges nécessaires à la production et à la diffusion des trois émissions radiophoniques à base communautaire, ainsi que tous les frais afférents aux déplacements en région des journalistes en vue de l'exécution de la présente prestation de service. **L'offre financière sera établie en HTVA et TTC.**